



université  
de BORDEAUX



# Point sur l'enseignement

Professeur Gisèle Kanny

Au nom du  
Collège des Enseignants de Médecine Thermale

Journée Scientifique de la Société Française de Médecine Thermale  
Paris, le 26 janvier 2024



# Besoins et enjeux

- État des lieux en 2015
  - La moitié des médecins thermaux sera à la retraite en 2025
  - Besoin théorique de formation : 30 à 40 médecins/an
- La crénothérapie ne peut s'envisager sans médecin thermal
- Objectif : augmenter le nombre de praticiens formés
  - À la prescription et au suivi des soins thermaux,
  - À la réalisation de pratiques thermales complémentaires,
  - À la mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutique, de prévention et de promotion de la santé,
  - Aptes à répondre aux nouveaux besoins de santé.

# Capacité d'hydrologie et climatologie médicales

- Création le 29 avril 1988,
- Double objectif de formation
  - Hydrologie médicale : thermalisme
  - Climatologie médicale : climatisme
- Le seul diplôme accessible aux médecins généralistes et spécialistes pour acquérir la compétence en médecine thermale
  - Proposé dans 3 facultés françaises : Montpellier, Nancy et Toulouse,
  - 2 ans de formation
    - Cours théorique : 120 heures
    - Stage pratique : 50 demi-journées.
  - Accessible après l'obtention du diplôme de doctorat en médecine.
- Principal frein : les médecins nouvellement diplômés plus soucieux de leur installation que de la poursuite de 2 années d'études...

# Pourquoi un DIU ?

- Ouvrir une formation de médecine thermale aux :
  - Internes de médecine,
  - Praticiens exerçant une activité thermale accessoire,
  - Praticiens envisageant une reconversion tardive vers le thermalisme,
  - Praticiens effectuant des remplacements en médecine thermale.
- S'adapter à l'évolution des besoins de santé et de la crénothérapie
  - Crénoréadaptation,
  - Vieillesse de la population, traitement post-cancer, maladies métaboliques, syndrome post-Covid, burn-out...

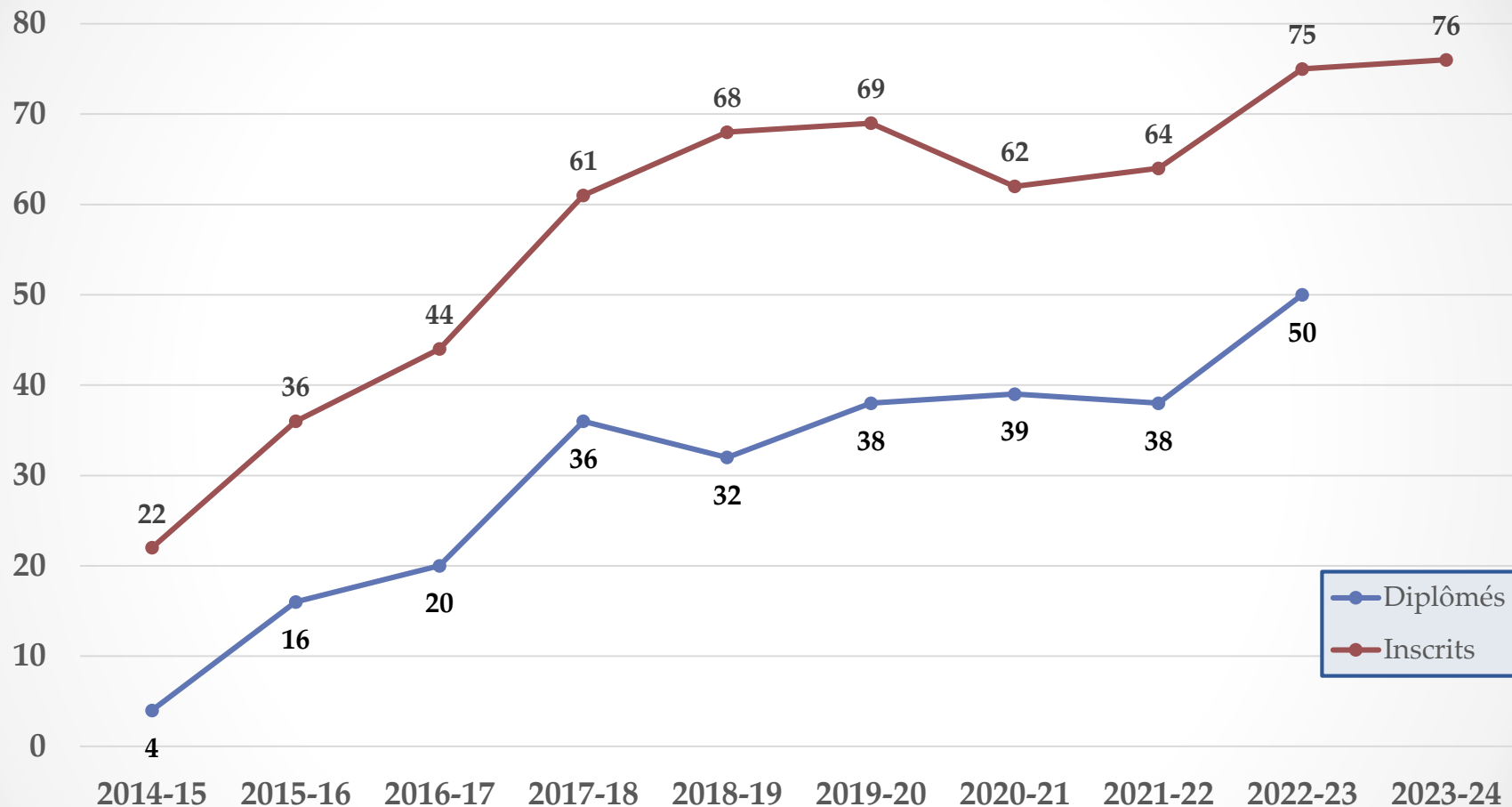
# Le diplôme inter-universitaire de pratiques médicales en station thermale

- 2015 : création du DU à Montpellier (Pr Christian Hérisson),
- 2017 : création du DIU Montpellier – Nancy (Pr Gisèle Kanny),
- 2019 : Bordeaux (Pr Frédéric Bauduer, Dr Karine Dubourg),
- 2022 : Clermont-Ferrand (Pr Yves-Jean Bignon) et Toulouse (Pr Jean-Louis Montastruc),
- Un an de formation :
  - Enseignement théorique en visioconférences
  - 3 séminaires organisés dans les différentes régions thermales,
  - Stage pratique : 35 heures.
- Format adapté aux étudiants en formation et aux médecins en exercice.

# Le diplôme inter-universitaire de pratiques médicales en station thermale

- autorise droit au titre de médecin thermal (Conseil National de l'Ordre des Médecins, 2018),
- offre la possibilité de compléter la formation par une deuxième année en capacité d'hydrologie et climatologie médicales.

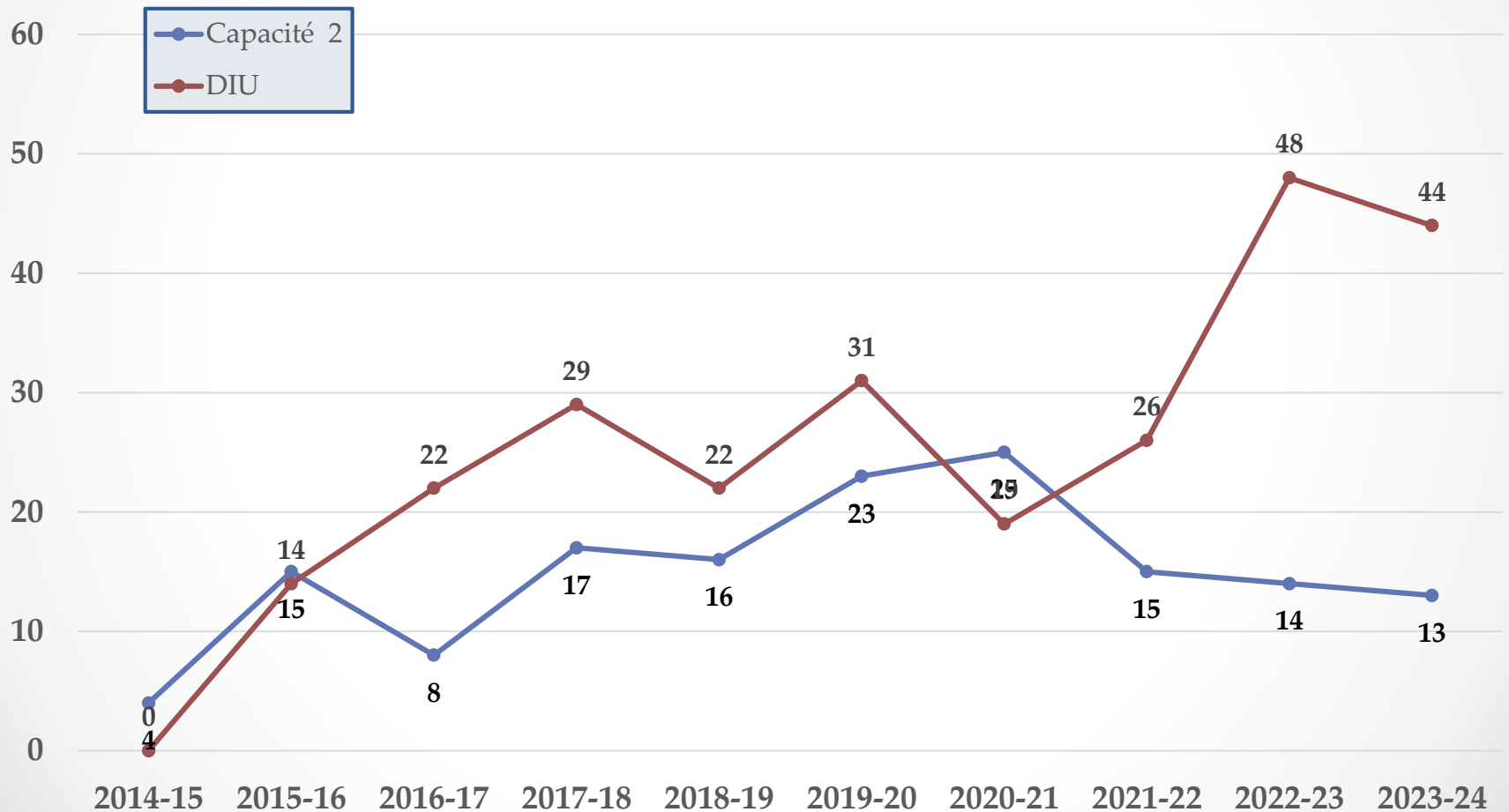
# Évolution du nombre de médecins inscrits et diplômés



DU Montpellier

DIU

# Evolution des admissions en Capacité d'Hydrologie et Climatologie Médicales et au DIU de Pratiques Médicales en Station Thermale





# Conclusion

- Objectifs de formation atteints
  - Enseignement inter-universitaire et interdisciplinaire :
    - Expertise partagée,
    - Accessibilité à distance,
    - Temps de rencontre en station,
  - Taux de renouvellement des médecins thermaux,
  - Complémentarité de la capacité et du DIU.
- Objectifs à atteindre
  - Développer la formation en médecine thermale :
    - Promouvoir la formation continue des médecins en exercice,
    - Développer les compétences des professionnels non-médecins.
  - Consolider les équipes universitaires :
    - Préparer les enseignants de demain,
    - Encourager les praticiens à devenir maître de stage universitaire,

# La formation initiale et continue en médecine thermale est

- le gage de la bonne indication et de la qualité des soins,
- indissociable de la recherche,
- la garante de la pérennité de l'exercice de la compétence thermale et de son adaptation aux enjeux de santé.

*Merci pour votre attention*

